

Discipline : Français

Sous-discipline : Orthographe

Niveau : Troisième

Titre de l'article : Accord du participe passé des verbes pronominaux

Règles d'accord

Aux temps composés, des différents modes, les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire être.

1. Les principaux cas d'accord

- Le participe passé d'un verbe pronominal s'accorde **avec le sujet** (quand le verbe est essentiellement pronominal ou a un sens passif).

Exemples : Elle s'est évanouie.

Ils se sont endormis.

- Le participe passé d'un verbe pronominal s'accorde **le pronom réfléchi** placé en position de complément d'objet direct.

Exemple : La fille s'est jetée à l'eau.

2. Quelques cas de non d'accord

- Le participe passé d'un verbe pronominal ne s'accorde pas quand le pronom réfléchi placé est un complément d'objet indirect

Exemple : La sœur s'est procuré une occasion de réussite.

Exercice d'application

Accorde ou non les participes passés entre parenthèses dans les phrases suivantes :

1. Les enfants se sont (levé) à la fin de l'heure.
2. Les hommes se sont (donné) des cadeaux.
3. Ils se sont (parlé) au téléphone.

Corrigé

- 1 Les enfants se sont levés → accord.
- 2 Les hommes se sont donné..... → pas d'accord.
- 3 Ils se sont (parlé) au téléphone..... → pas d'accord.

Exercice à faire à domicile

Accorde ou n'accorde pas les participes passés soulignés dans les phrases suivantes et justifie ta réponse.

1. Les uns et les autres se sont levé pour applaudir.
2. Les vacanciers se sont adressé des messages de soutien.
3. Les petits enfants se sont endormi très tôt.
4. Les vainqueurs se sont félicité les uns les autres.
5. Les orateurs se sont succédé à la tribune.